

# RÉNOVATION DE LA MATERNITÉ

## ÉTAPE 2

HÔPITAL UNIVERSITAIRE DE GENEVE (HUG) - GE

### Maître de l'ouvrage

Etat de Genève  
Département de l'Aménagement,  
de l'Équipement et du Logement  
Direction des Bâtiments  
Division des Etudes et  
Constructions  
Rue David-Dufour 5  
Case postale  
1211 Genève 8

### Architectes

BARU  
M. Riva, architecte dipl. SIA  
Rue Ancienne 55  
1227 Carouge

### Collaborateurs :

MM. L. Demolis, H. Gusthiot,  
et Mme N. Notaro

### Ingénieurs civils

Bourquin & Stencek SA  
Chemin Rieu 8  
1208 Genève

### Bureaux techniques

Electricité / Telecom  
Transport pneumatique :  
Scherler SA Ingénieurs-Conseils  
Chemin du Champ-d'Anier 19  
Case postale 336  
1211 Genève 19

### Ingénieurs conseils CVC - MCR :

Optitherm - G. Schmidt  
Rue des Hospitaliers 139  
1257 La Croix-de-Rozon

### Ingénieur conseil sanitaire :

Mike Humbert  
Chemin Antoine-Verchères 6  
1217 Meyrin

### Acoustique :

Robert Beffa  
Rue de l'Avenir 4  
1207 Genève

### Géomètre

Kuhn & Wasser SA  
Rue de la Fontenette 23  
1227 Carouge

### Coordonnées

Rue Alcide-Jentzer 20  
1205 Genève

**Conception** 1995

**Vote du crédit  
de construction** 1996

**Réalisation** 2002 (livraison)

### Photos

*Rénovée pour répondre aux exigences d'un établissement hospitalier moderne, la maternité garde entièrement le charme et la valeur de son architecture originelle.*



## HISTORIQUE / SITUATION

**Une valeur patrimoniale réelle.** L'étape II des travaux entrepris pour la rénovation et la mise à niveau technique du bâtiment de la maternité, concerne environ les deux tiers du bâtiment principal, dont la construction date du début du vingtième siècle.

Intégrée au vaste site que couvrent les différents bâtiments de l'Hôpital Universitaire de Genève (HUG), cette vénérable construction a fait l'objet de différentes interventions. L'aménagement intérieur a été largement modifié et souvent, de façon malheureuse, différents volumes additionnels sont venus s'y greffer. Le statut de ces derniers, initialement provisoire, s'est rapidement

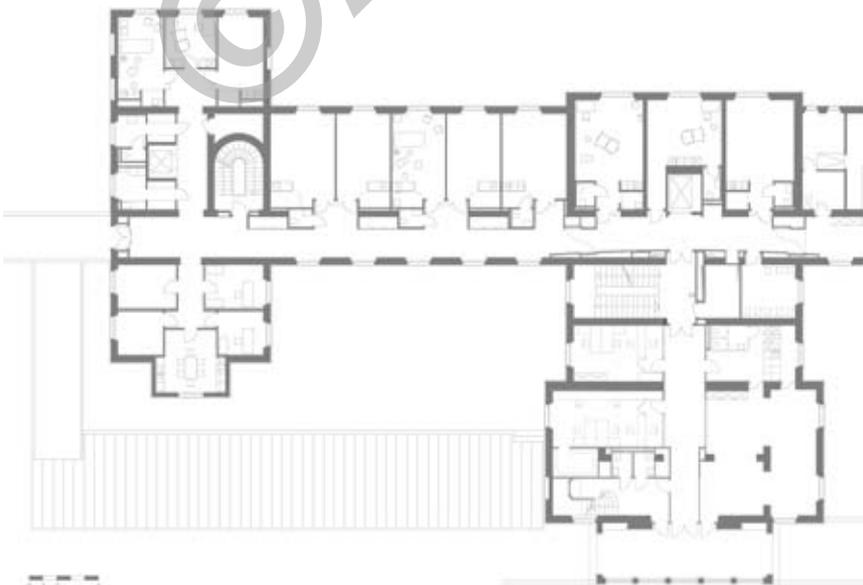
révélé durable, compte tenu de l'évolution constante et marquée des besoins et de la demande qui a caractérisé plus particulièrement la période des années 1960-1980. En même temps que l'HUG s'attachait, dès 1990, à reformuler ses besoins, différentes solutions ont été envisagées par la maternité. Elles allaient de la démolition/reconstruction complète à une réhabilitation des volumes originels accompagnée de la suppression des constructions rapportées.

L'option prise finalement résulte d'une analyse globale, aboutie en 1993. Elle conduit, pour la maternité, à la décision de conserver le bâtiment d'origine et d'offrir un volume complémentaire notable, en créant un nouveau bâtiment.





Plan de l'étage après transformation



## PROGRAMME

**Conserver l'esprit du bâtiment.** Les responsables du DAEL et de l'HUG ont opté pour l'organisation échelonnée des travaux, sur la base d'un jeu d'étapes successives, afin de réaliser à terme une nouvelle répartition fonctionnelle des unités hospitalières.

L'ancienne maternité est essentiellement dédiée aux soins ambulatoires, lesquels n'appellent pas un standard d'équipements techniques trop difficile à intégrer dans un bâtiment de cette nature. Cette option importante s'inscrit donc avec cohérence dans le programme général qui reste par ailleurs soumis à une exigence de souplesse permanente, susceptible de garantir les choix d'affectations et d'équipements, toujours fluctuants, d'une planification hospitalière évolutive.

Vu l'état dégradé du bâtiment, le programme définit sa remise en état au plus juste des besoins, de telle sorte que l'esprit du bâtiment soit préservé. L'enveloppe, toiture et façade, est restaurée et des éléments ponctuels de la charpente, remplacés. Seule la toiture est isolée thermiquement, compte tenu de la nature des façades, en pierres de Meillerie massives.

Les planchers sont renforcés pour permettre de recevoir les surcharges ordinairement admises dans les bâtiments hospitaliers et les équipements standards à ce type de construction sont mis aux normes.

Enfin, les occupations de fortune et les situations potentiellement dangereuses sont éliminées.

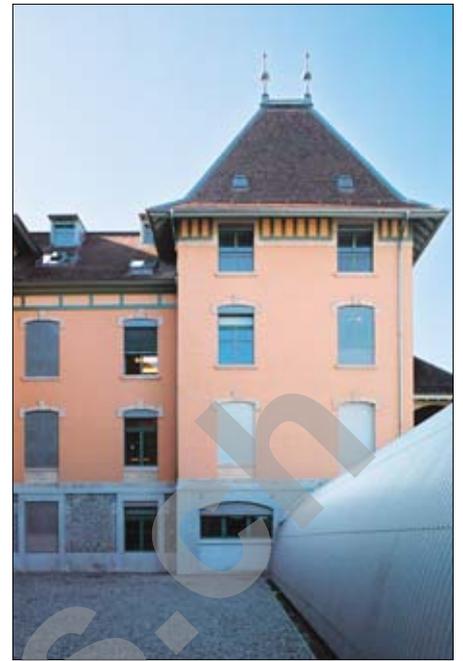
## PROJET

**Rénovation par étape, dans le respect de la conception initiale.** Le projet s'appuie sur une analyse architecturale et constructive autant que sur la réflexion globale portant sur les plans fonctionnel, typologique, esthétique, physique et spatial. Ainsi, l'ancienne maternité voit-elle sa valeur architecturale mise en évidence dans un constant souci de cohérence par rapport à l'esprit du projet original. Ce principe a conduit les projecteurs à maintenir la volumétrie existante en respectant la logique d'expression voulue initialement pour le bâtiment.

Les cloisonnements d'origine sont restitués, tout comme le maintien des hautes ouvertures en façades, favorisant l'apport abondant de lumière naturelle. Les hauteurs de plafond sont également et pour les mêmes raisons, maintenues telles que conçues initialement. Les réseaux techniques sont regroupés dans le secteur nord, et leurs accès, intégrés aux zones de circulation.

De cette façon, les locaux d'examen peuvent être préférentiellement orientés côté sud, tandis que le nord regroupe les locaux d'accueil et de fonction, favorisant une prise en charge rapide des patientes.

Ces choix sont par ailleurs complétés par une signalétique simple et claire, d'une lecture rapide. De même la hiérarchie fonctionnelle des circulations est restituée et le traitement des détails, respectivement, le choix des matériaux utilisés, reprennent les options

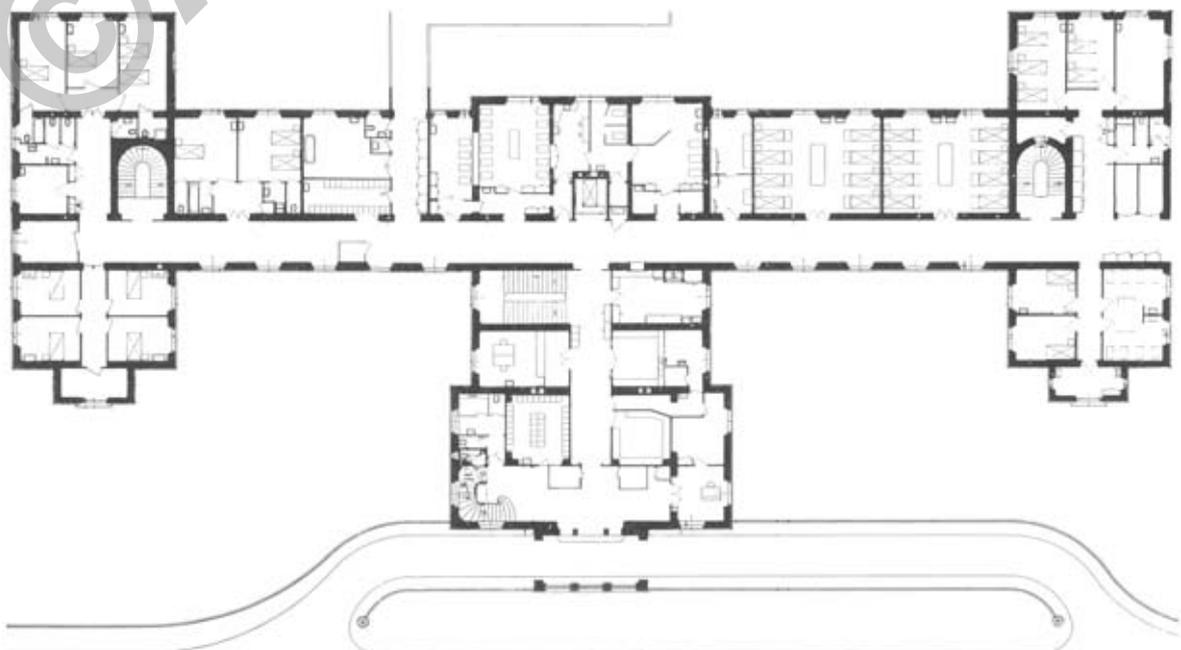


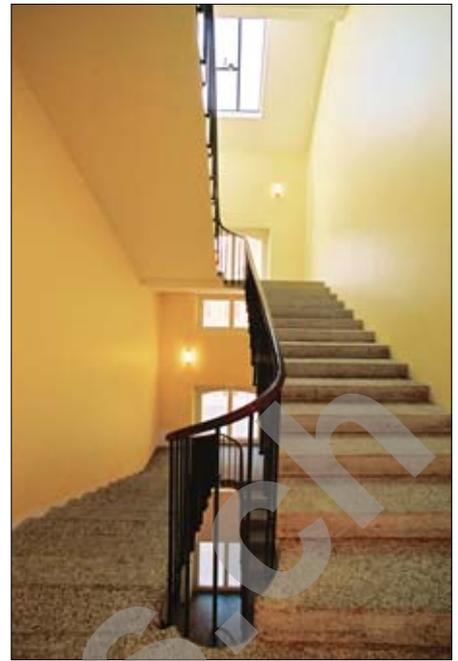
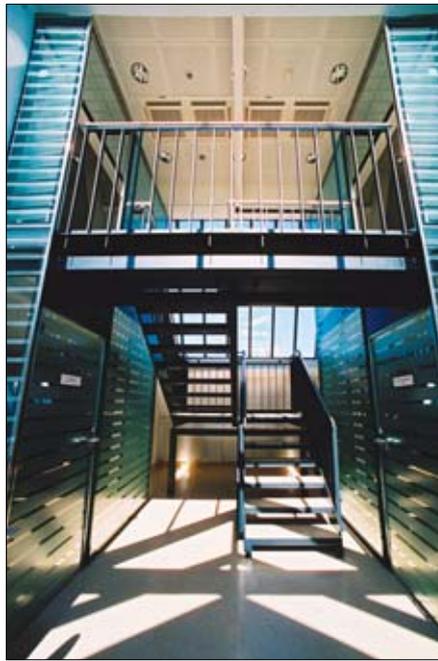
choisies à l'époque de la construction, tout en veillant à donner à l'ensemble une ambiance accueillante.

Toutes ces mesures concourent à la sauvegarde du patrimoine que constitue l'ancienne maternité, tout en lui donnant le potentiel technique et de confort exigé aujourd'hui pour un bâtiment hospitalier.

La conception générale du projet assure par ailleurs de pouvoir intervenir par étapes successives en assurant aux différents services, lors des étapes de transition, la surface minimale qui leur est indispensable pour un fonctionnement adéquat. De plus, l'organisation mise en place pour le chantier devait drastiquement limiter les nuisances dues aux travaux, occasionnées aux unités hospitalières restées en fonction à proximité.

Plan de l'étage avant transformation





### Caractéristiques générales

Surface du terrain :	12'800 m <sup>2</sup>
Surface brute de planchers :	6'000 m <sup>2</sup>
Emprise au rez :	2'100 m <sup>2</sup>
Volume SIA :	26'800 m <sup>3</sup>
Coût total :	27'253'000.-
Coût au m <sup>3</sup> SIA (CFC 2):	756.-
Nombre de niveaux :	rez + 4

Seoo

### ENTREPRISES ADJUDICATAIRES ET FOURNISSEURS

Liste non exhaustive

Rénovation maçonnerie, béton armé

**ARN, WUTHRICH & FRIGERIO SA**  
Rue de St-Jean 73  
1201 Genève

Travaux de chapes

**CHILLEMI & Cie SA**  
Rue St-Léger 2bis  
1205 Genève

Taille de pierre

**MELLO & Fils SA**  
Rue des Moraines 20  
1227 Carouge

Revêtements de sols

**LACHENAL SA**  
Rue de la Servette 25, CP 40  
1211 Genève 7

Isolation sanitaires  
Isolation coupe-feu

**WERNER Isolations SA**  
Av. des Morgines 3  
1213 Petit-Lancy

Peinture extérieure

**Roberto SCORZELLI**  
Rue Blanvalet 1  
1207 Genève

Stores à lamelles  
Lambrequins

**STORMATIC SA**  
Rte de Pré-Marais 46, CP 354  
1233 Bernex

Peinture intérieure

**COLORIMMO SA**  
Rue des Pâquis 49, CP 125  
1211 Genève 21

Lustrerie

**TULUX Lumière SA**  
En Segrin 1, CP 95  
2016 Cortaillod

Menuiseries intérieures

**NORBA Entreprises SA**  
Rte des Jeunes 7  
1227 Les Acacias

Serrurerie et charpente

**MORAND R. & Fils SA**  
Le Closalet 10  
1635 La Tour-de-Trême

Cloisons et doublages

**PERSA SA**  
Rue de Lausanne 44  
1201 Genève

Portes automatiques

**IFFLAND Frères SA**  
Ch. des Moulins 1  
1066 Epalinges

Faux-plafonds

**Entreprise Paul PIRETTI SA**  
Rue des Voisins 15, CP  
1211 Genève 4